

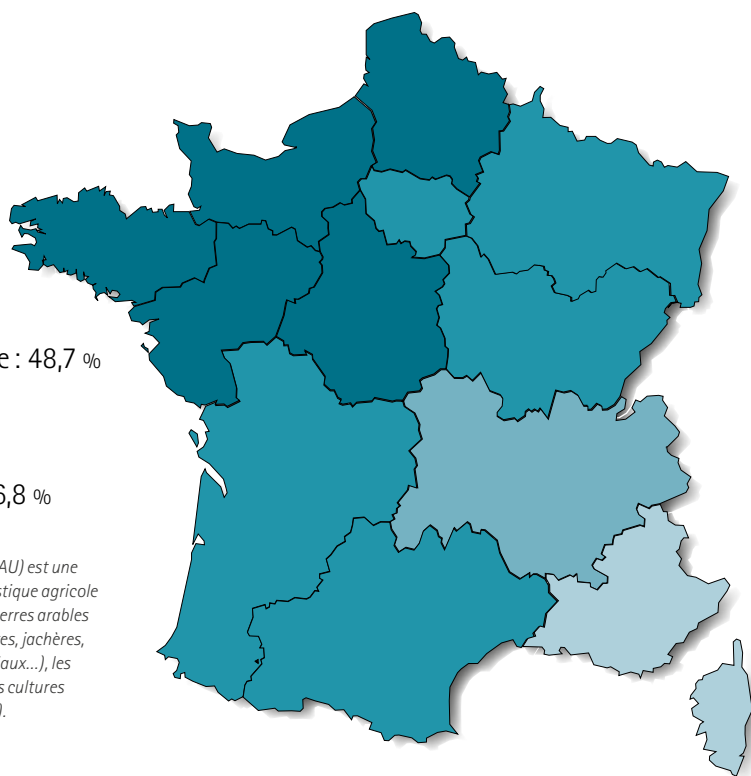
La Bretagne et les autres régions

Le foncier

Part de la surface agricole utilisée*
des exploitations en 2015

- 54,9 à 66,9 %
- 42,9 à 54,9 %
- 30,9 à 42,9 %
- 18,9 à 30,9 %

Bretagne : 59,5 %
Moyenne
France métropolitaine : 48,7 %
Valeurs extrêmes :
Provence-Alpes-
Côte d'Azur : 18,9 %
Hauts-de-France : 66,8 %



* La superficie agricole utilisée (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

Sources : pour réaliser ce dossier, l'Arïc a utilisé : L'Insee, thème Agriculture-exploitations agricoles : www.insee.fr/fr/themes. Le site Agreste qui dépend du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, qui présente statistiques, évaluation et prospective agricole : agreste.agriculture.gouv.fr. Le site du service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (SOeS) qui présente les résultats de l'enquête EPTB (enquête sur le prix des terrains à bâtir) qui fournit des informations sur les terrains à bâtir destinés à la construction d'une maison individuelle (type d'acquisition, surface, prix, etc.) et sur la maison elle-même (prix, surface, état d'avancement des travaux, mode de chauffage, type de maître d'œuvre, etc.) www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

- Page 2
Occupation des sols en 2015
- Page 3
Exploitations agricoles
au 31 décembre 2015
- Page 4
Productions végétales en 2015
- Page 5
Productions animales en 2015
- Page 6
Terrain à bâtir en 2015
- Page 7
Permis de construire en 2016
- Page 8
Constructions de maisons en 2015



Supplément à la lettre
de l'Arïc, la revue
des collectivités territoriales
de Bretagne (ne peut être
vendu séparément)

SITE INTERNET : www.aric.asso.fr
E MAIL : info@aric.asso.fr - RÉDACTION : Arïc, 13 place
des Marelles, BP 27 305, 35 573 Chantepie cedex.
Tél. 02 99 41 50 07. Fax 02 99 41 51 33. DIRECTEUR DE
PUBLICATION : Christian Urvoy. RÉDACTRICE EN CHEF : Valérie
Autissier. COMITÉ DE RÉDACTION : Valérie Autissier, Jérôme
Guesdon, Yaman Froz. CONCEPTION ET RÉALISATION : Bayard
Service Édition, BP 97257, 35 772 Vern-sur-Seiche,
Tél. 02 99 77 36 36. bse-ouest@bayard-service.com,
www.bayard-service.com. SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Marc Daunay. MISE EN PAGE : Jean-Marc Volant.
IMPRIMERIE : Atimco (35).

Informations comparatives réunies et traitées
par l'Association régionale d'information des collectivités territoriales

Arïc

13 place des Marelles, BP 27 305, 35 573 Chantepie cedex
Tél. 02 99 41 50 07 - info@aric.asso.fr - www.aric.asso.fr



Occupation des sols en 2015

Part des terres arables des exploitations (en %)

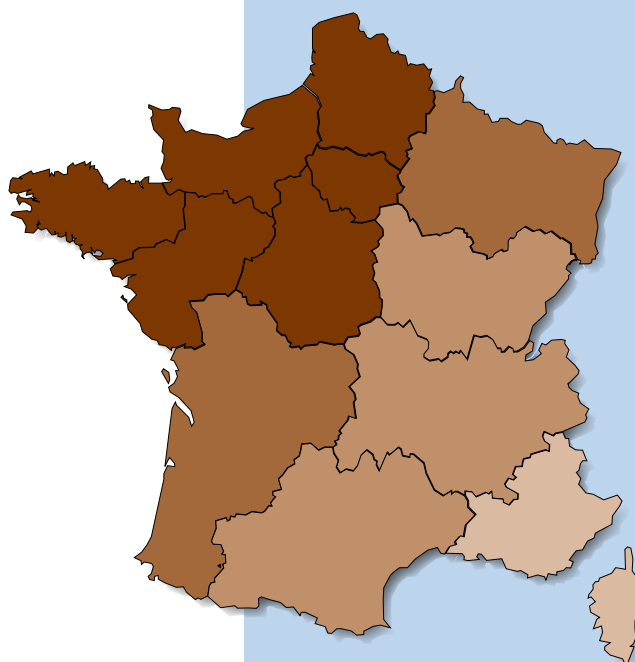
- 43,4 à 57,5 %
- 29,4 à 43,4 %
- 15,4 à 29,4 %
- 1,4 à 15,4 %

Bretagne : 54,1 %
Moyenne France métropolitaine : 34,6 %

Valeurs extrêmes :

Corse : 1,4 %
Hauts-de-France : 57,5 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Part des surfaces toujours en herbe des exploitations (en %)

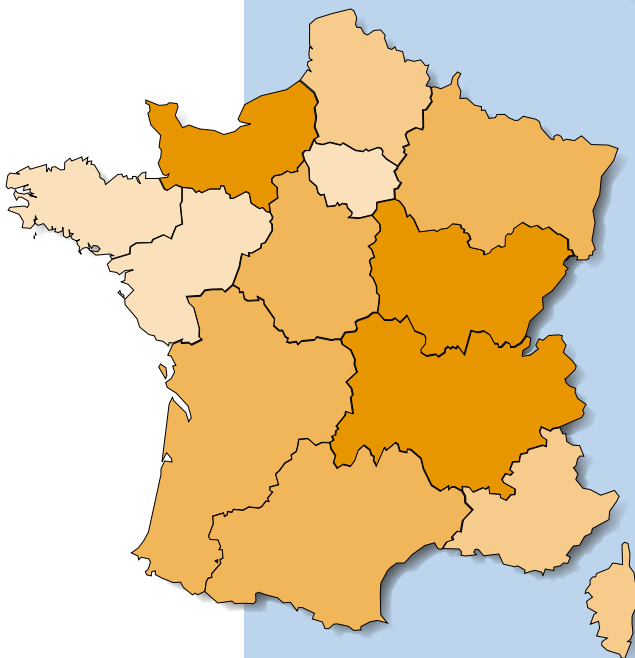
- 17,1 à 22,3 %
- 11,8 à 17,1 %
- 6,6 à 11,8 %
- 1,4 à 6,6 %

Bretagne : 5,2 %
Moyenne France métropolitaine : 12,6 %

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 1,4 %
Bourgogne-Franche-Comté : 22,3 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Part des surfaces boisées (en %)

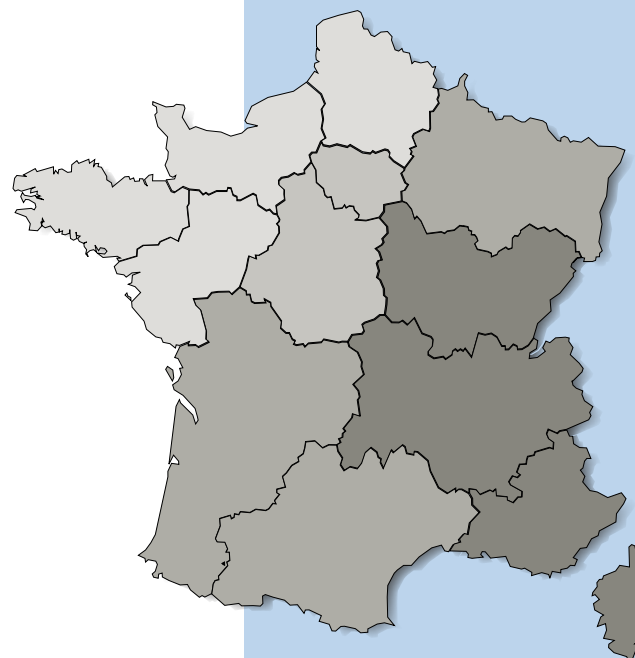
- 36,7 à 44 %
- 29,5 à 36,7 %
- 22,3 à 29,5 %
- 15,1 à 22,3 %

Bretagne : 19,9 %
Moyenne France métropolitaine : 29,4 %

Valeurs extrêmes :

Pays de la Loire : 15,1 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur : 44 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Exploitations agricoles au 31 décembre 2015

Superficie agricole utilisée moyenne par exploitation (en ha)

- 99,5 à 120 ha
- 79,2 à 99,5 ha
- 58,8 à 79,2 ha
- 38,5 à 58,8 ha

Bretagne : 50,8 ha

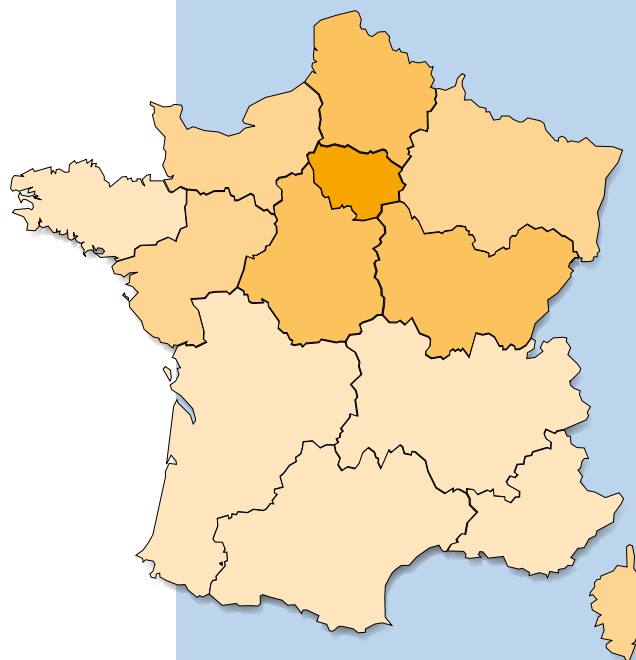
Moyenne France métropolitaine : 68,2 ha

Valeurs extrêmes :

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 38,5 ha

Ile-de-France : 120 ha

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP,
statistique agricole annuelle.



Part des exploitations de moins de 20 ha (en %)

- 55,2 à 67,6 %
- 42,9 à 55,2 %
- 30,6 à 42,9 %
- 18,3 à 30,6 %

Bretagne : 31,1 %

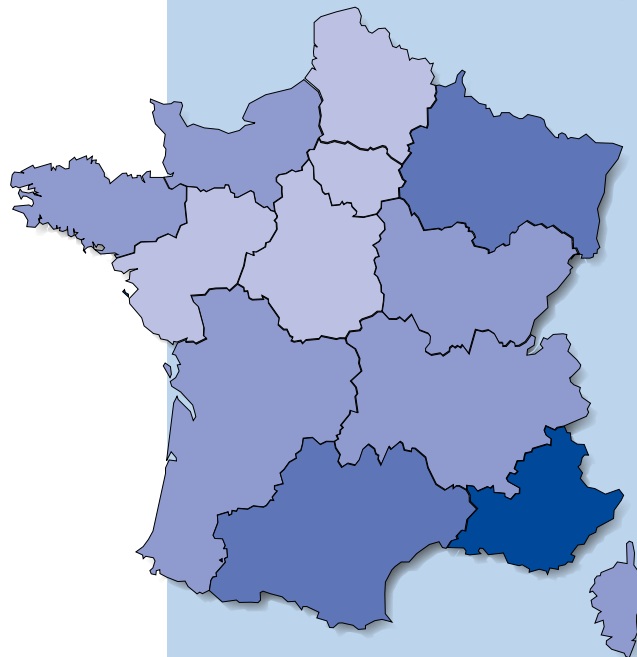
Moyenne France métropolitaine : 37,8 %

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 18,3 %

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 67,6 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP,
statistique agricole annuelle.



Part des exploitations de 50 ha ou plus (en %)

- 61,4 à 76,1 %
- 46,8 à 61,4 %
- 32,1 à 46,8 %
- 17,5 à 32,1 %

Bretagne : 45,6 %

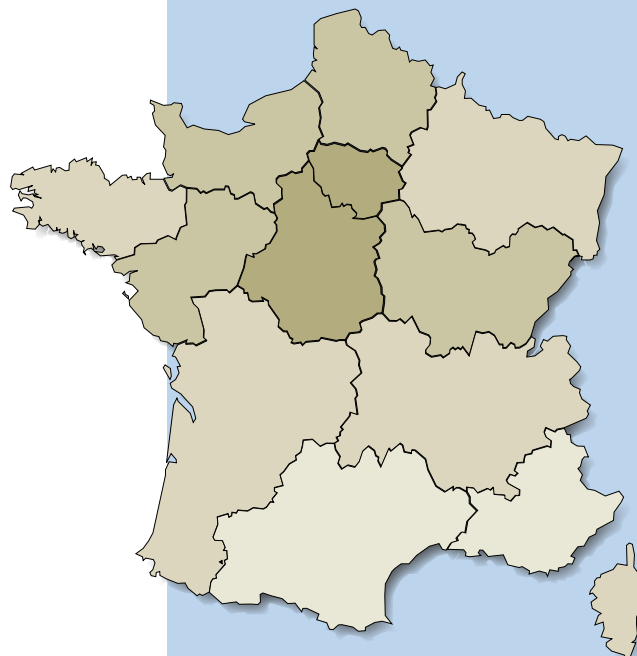
Moyenne France métropolitaine : 46,9 %

Valeurs extrêmes :

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 17,5 %

Ile-de-France : 76,1 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP,
statistique agricole annuelle.



Productions végétales en 2015

Part de la production de céréales (en %)

- 11,5 à 15,3 %
- 7,7 à 11,5 %
- 3,9 à 7,7 %
- 0,1 à 3,9 %

Bretagne : 6,3 %

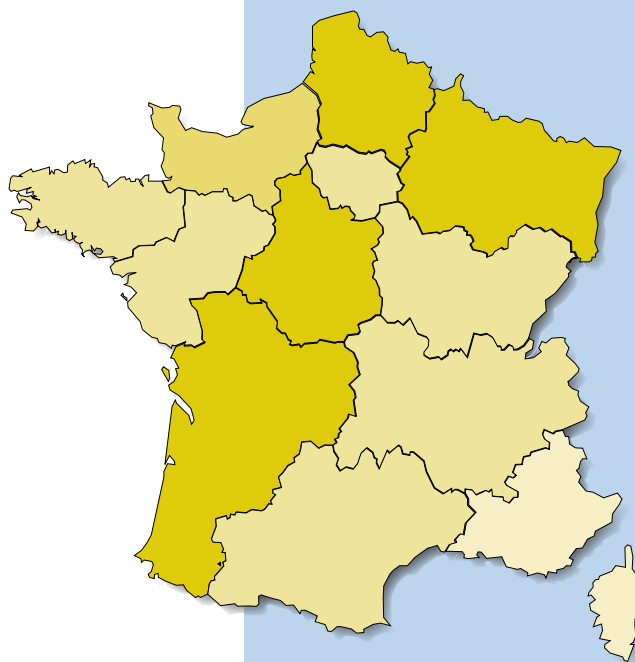
Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

Valeurs extrêmes :

Corse : 0,1 %

Grand Est : 15,3 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP, statistique agricole annuelle.



Part de la production d'oléagineux* (en %)

- 13,8 à 18,4 %
- 9,2 à 13,8 %
- 4,6 à 9,2 %
- 0 à 4,6 %

Bretagne : 1,9 %

Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

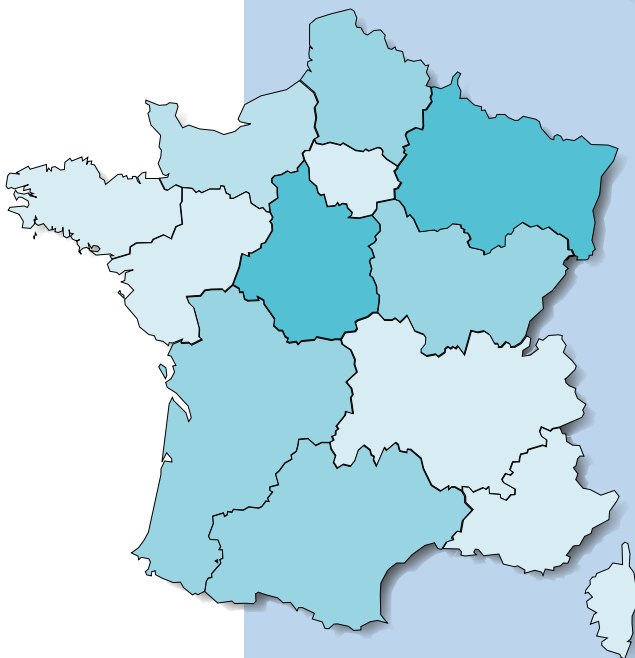
Valeurs extrêmes :

Corse : 0 %

Grand Est : 18,4 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP, statistique agricole annuelle.

*Oléagineux : plantes cultivées pour leurs graines riches en huile, utilisée pour l'alimentation humaine ou animale (colza, tournesol, soja...).



Part de la production de protéagineux* (en %)

- 13,6 à 18,2 %
- 9,1 à 13,6 %
- 4,5 à 9,1 %
- 0 à 4,5 %

Bretagne : 2,8 %

Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

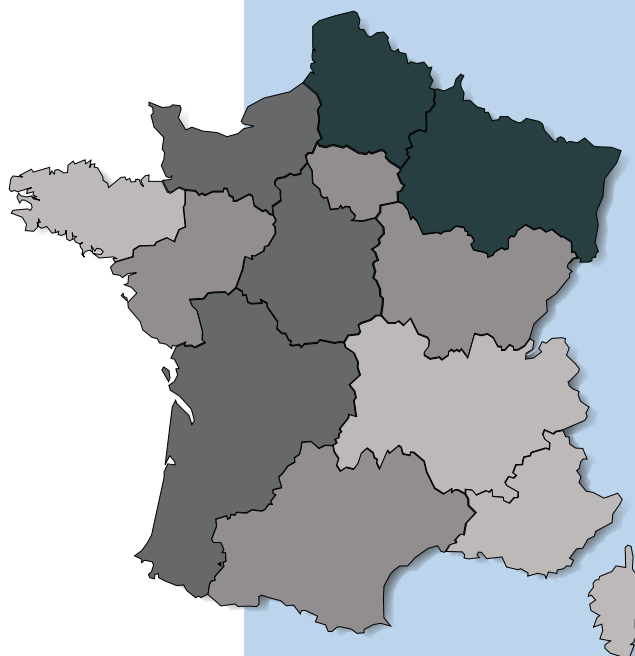
Valeurs extrêmes :

Corse : 0 %

Grand Est : 18,2 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, SSP, statistique agricole annuelle.

*Protéagineux : plantes annuelles appartenant au groupe botanique des légumineuses mais dont les graines sont riches en protéides.



Productions animales en 2015

Part des bovins présents dans les exploitations agricoles (en %)

- 10,4 à 13,9 %
- 7,1 à 10,4 %
- 3,5 à 7,1 %
- 0,1 à 3,5 %

Bretagne : 10,7 %

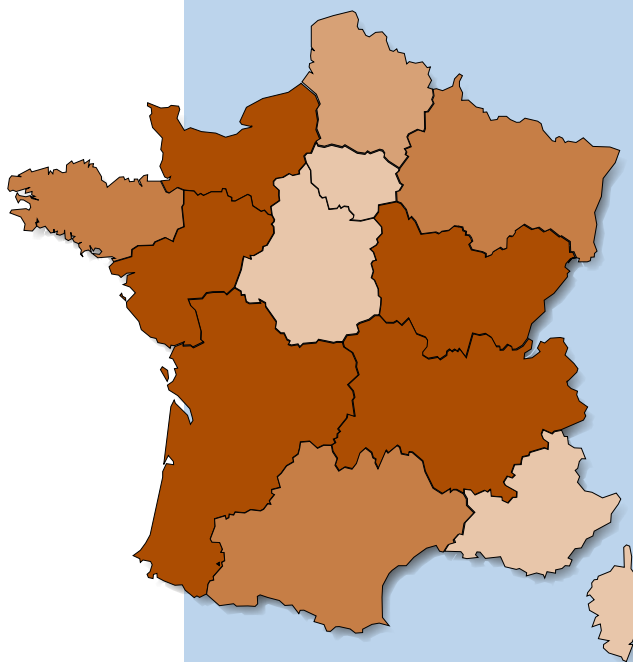
Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 0,1 %

Auvergne-Rhône-Alpes : 13,9 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Part des porcins présents dans les exploitations agricoles (en %)

- 42,1 à 56,1 %
- 28,1 à 42,1 %
- 14,1 à 28,1 %
- 0,1 à 14,1 %

Bretagne : 56,1 %

Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 0,1 %

Bretagne : 56,1 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Part des ovins présents dans les exploitations agricoles (en %)

- 23,9 à 31,9 %
- 16,1 à 23,9 %
- 8,1 à 16,1 %
- 0,2 à 8,1 %

Bretagne : 1 %

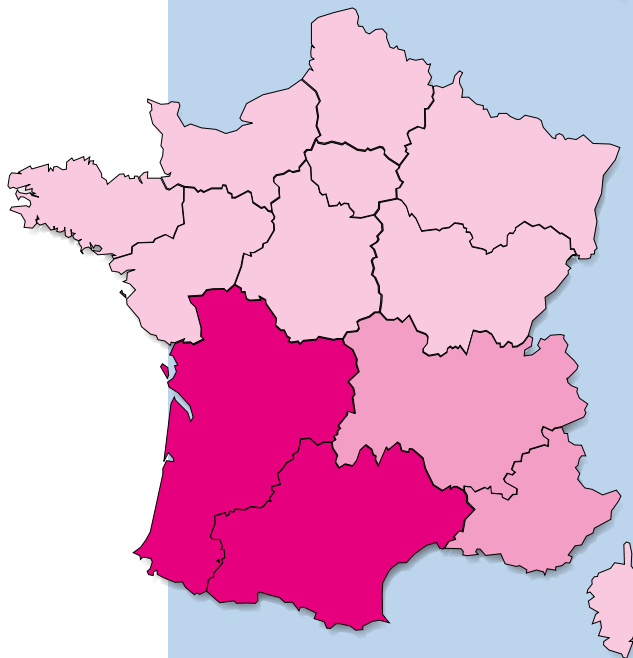
Moyenne France métropolitaine : 7,7 %

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 0,2 %

Occitanie : 31,9 %

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle.



Terrains à bâtir en 2015

Nombre de terrains*

(en nombre)

- 6 250 à 8 217
- 4 284 à 6 250
- 2 318 à 4 284
- 352 à 2 318

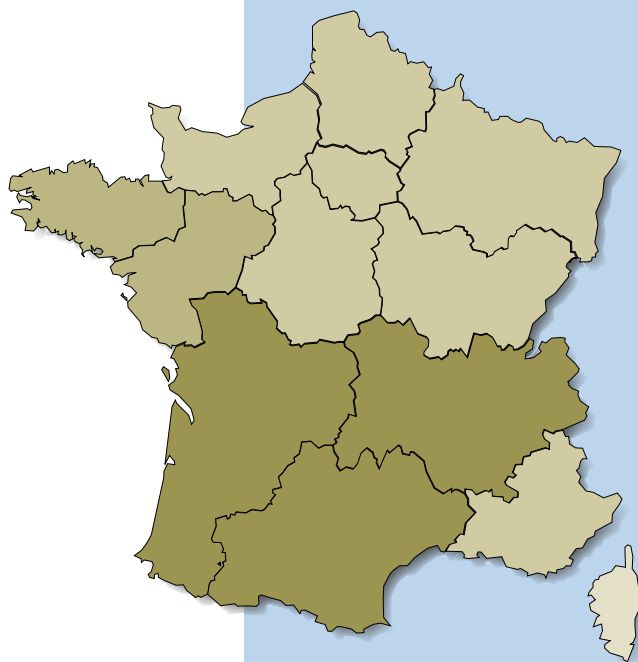
Bretagne : 5 520
Moyenne France métropolitaine : 4 392

Valeurs extrêmes :

Corse : 352
Nouvelle-Aquitaine : 8 217

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB

*Terrains achetés en vue de la construction
d'une maison individuelle, permis délivrés l'année N.



Prix moyen du terrain

(en euros/m²)

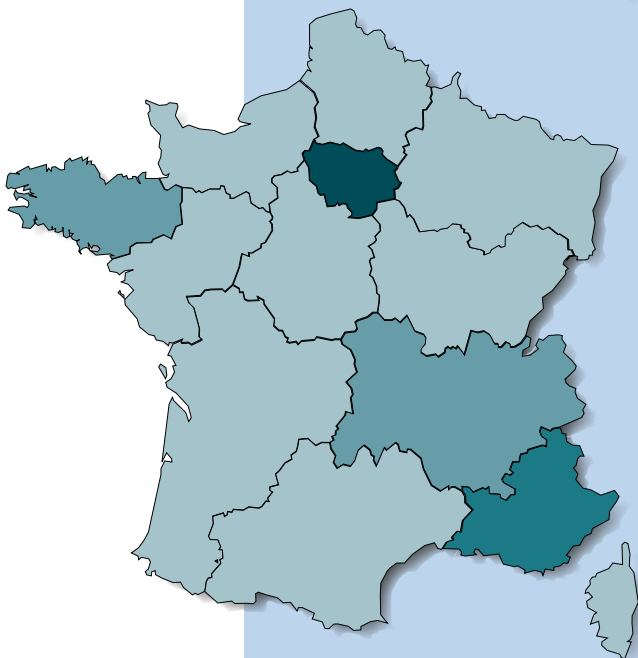
- 162 à 201 €/m²
- 123 à 162 €/m²
- 84 à 123 €/m²
- 45 à 84 €/m²

Bretagne : 78 €/m²
Moyenne France métropolitaine : 85 €/m²

Valeurs extrêmes :

Bourgogne-Franche-Comté : 45 €/m²
Ile-de-France : 201 €/m²

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB



Surface moyenne du terrain

(en m²)

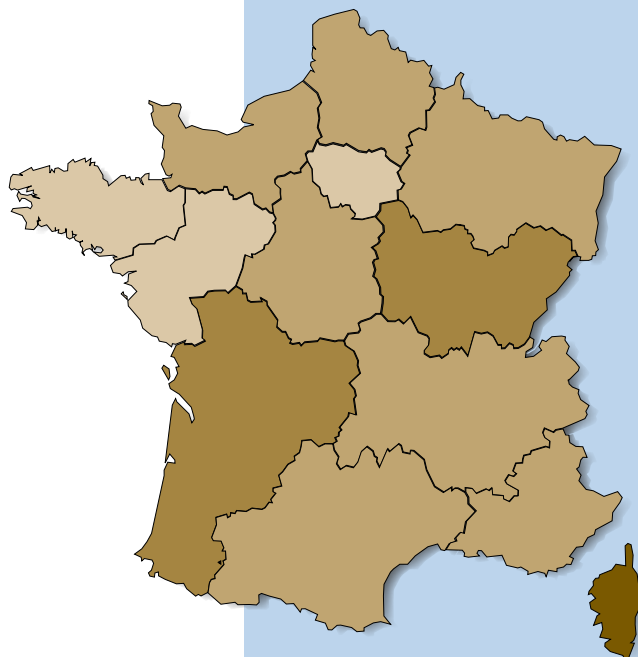
- 1 341 à 1 568 m²
- 1 114 à 1 341 m²
- 887 à 1 114 m²
- 660 à 887 m²

Bretagne : 713 m²
Moyenne France métropolitaine : 996 m²

Valeurs extrêmes :

Ile-de-France : 660 m²
Corse : 1 568 m²

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB



Permis de construire en 2016

Déclarations préalables de travaux* (en nombre)

- 4 605 à 6 040
- 3 170 à 4 605
- 1 735 à 3 170
- 300 à 1 735

Bretagne : 43 481
Moyenne France métropolitaine : 39 032

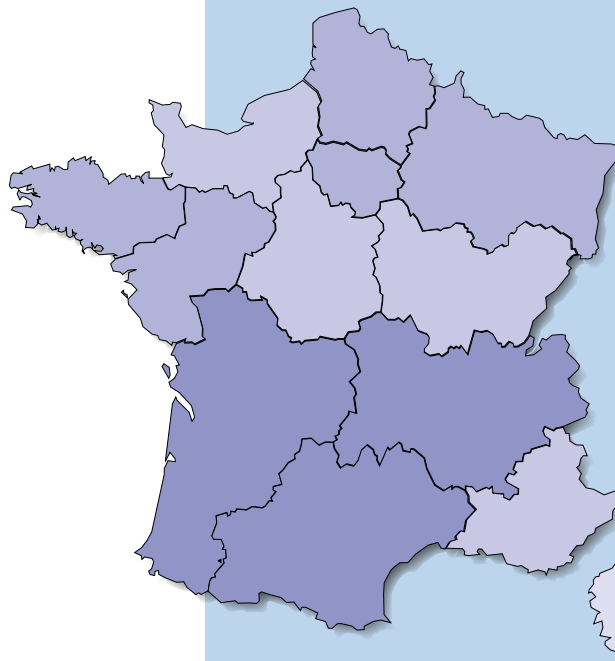
Valeurs extrêmes :

Corse : 2 036

Nouvelle-Aquitaine : 62 751

Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - SOeS/Enquête EPTB.

* La "déclaration préalable" permet de déclarer des constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à autorisation, qu'ils comprennent ou non des démolitions.



Permis de construire* (en nombre)

- 28 256 à 37 023
- 19 689 à 28 356
- 11 022 à 19 689
- 2 355 à 11 022

Bretagne : 22 018
Moyenne France métropolitaine : 19 764

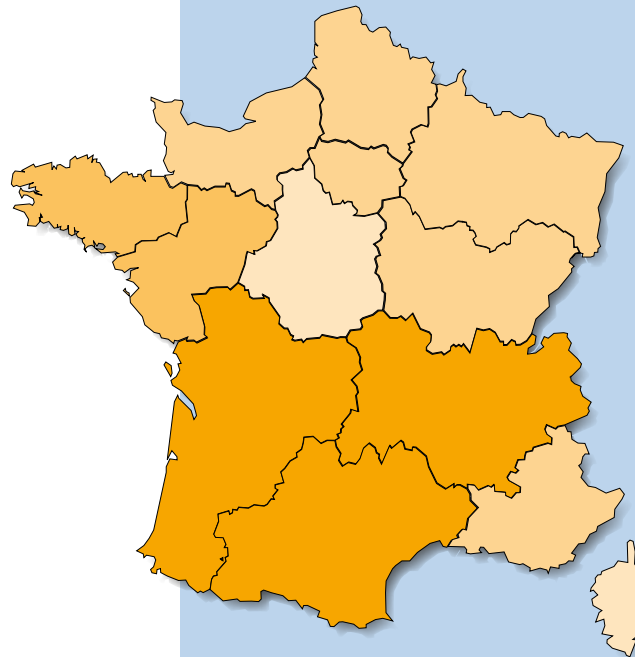
Valeurs extrêmes :

Corse : 2 355

Nouvelle-Aquitaine : 37 023

Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - SOeS/Enquête EPTB.

* La catégorie "permis de construire" concerne les constructions nouvelles et les travaux sur constructions.



Permis de démolir* (en nombre)

- 1 108 à 1 468
- 747 à 1 108
- 386 à 747
- 25 à 386

Bretagne : 862
Moyenne France métropolitaine : 811

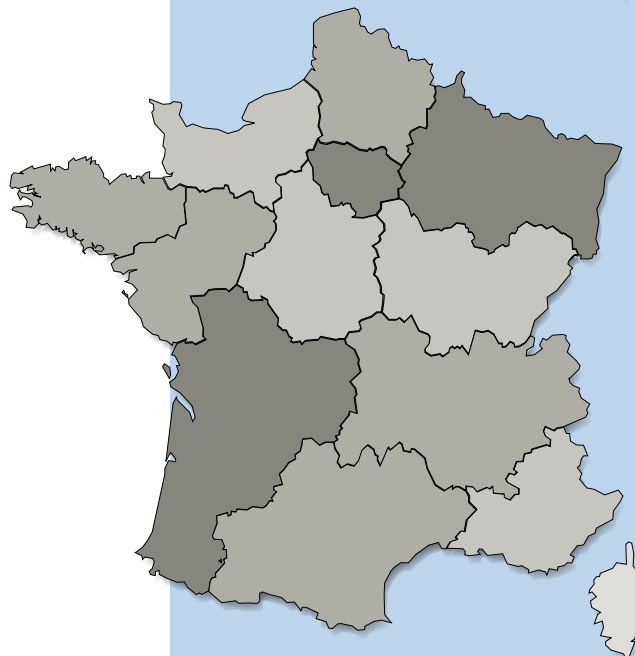
Valeurs extrêmes :

Corse : 25

Ile-de-France : 1 468

Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - SOeS/Enquête EPTB.

* Les permis de démolir sont utilisés pour toute demande de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.



Construction de maisons en 2015

Nombre de maisons construites* (en nombre)

- 9 898 à 12 872
- 6 925 à 9 898
- 3 952 à 6 925
- 979 à 3 952

Bretagne : 8 312
Moyenne France métropolitaine : 7 081

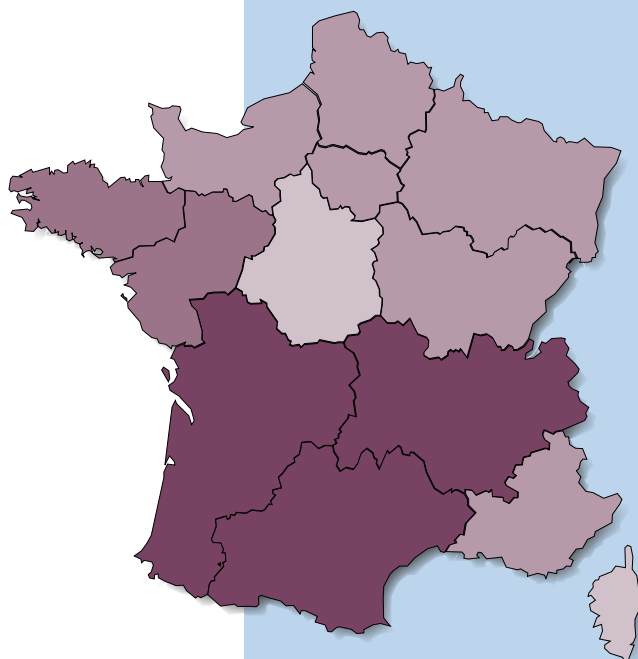
Valeurs extrêmes :

Corse : 979

Nouvelle-Aquitaine : 12 872

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB

* Permis délivrés à des particuliers l'année N pour la construction d'une maison individuelle.



Prix moyen d'une maison (en euros/m²)

- 1 463 à 1 559 €/m²
- 1 368 à 1 463 €/m²
- 1 273 à 1 368 €/m²
- 1 178 à 1 273 €/m²

Bretagne : 1 345 €/m²
Moyenne France métropolitaine : 1 337 €/m²

Valeurs extrêmes :

Centre-Val-de-Loire : 1 178 €/m²

Corse : 1 559 €/m²

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB



Surface moyenne de la maison (SHON) (en m²)

- 134 à 140 m²
- 127 à 134 m²
- 121 à 127 m²
- 115 à 121 m²

Bretagne : 119 m²
Moyenne France métropolitaine : 123 m²

Valeurs extrêmes :

Pays de la Loire : 115 m²

Grand Est : 140 m²

Source : MEEM/SOeS/Enquête EPTB

